

## Appel à manifestation d'intérêt

Pour l'identification de missions d'accueil de volontaires congolais en France

### Contexte :

Le **Volontariat international d'échange et de solidarité** (VIES) est un levier d'action très pertinent pour construire et faire vivre le partenariat entre la France et le Congo en faveur des Objectifs de Développement Durable. Qu'il s'agisse de la mobilisation de volontaires français en soutien à des actions de coopération solidaire, du développement d'opportunités d'accueil de volontaires congolais en France selon le principe de réciprocité ou encore de la coopération en matière de volontariat, le volontariat international d'échange et de solidarité offre **une réponse transversale et innovante au défi du rapprochement et de la mise en coopération des jeunes et des citoyens français et congolais.**

**France Volontaires**, plateforme française du Volontariat international d'échange et de solidarité et opérateur du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, est implantée **au Congo à travers son Espace Volontariats** depuis 1974. France Volontaires a pour mission de promouvoir le volontariat français et d'accompagner les acteurs pour la construction de missions de qualité. France Volontaires entretient des relations étroites avec les organisations françaises de volontariat mais également avec les organisations de la société civile congolaise et les autorités nationales.

**L'accueil de volontaires congolais en France** se développe progressivement. Au cours des cinq dernières années, **6 jeunes Congolais** ont ainsi pu s'engager en France avec le soutien de France Volontaires auprès de différents réseaux d'acteurs. Des coopérations décentralisées, telles que celle entre Le Havre et Pointe-Noire, permettent d'opérationnaliser cette mobilité croisée entre jeunes congolais et français.

En 2025, France Volontaires bénéficie du soutien financier de l'Ambassade de France pour la réalisation de **10 missions de Service Civique d'une durée de 8 mois à compter de septembre 2025**. Ces missions auront lieu en France selon le principe de réciprocité du Service Civique.

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour objectif d'identifier les membres de France Volontaires et les structures d'accueil intéressés à l'accueil de volontaires dans le cadre de ce programme.

**Date limite de dépôt des candidatures : 30 juin 2025**

**Pour candidater :**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ami-reciprocite-congo>

La sélection des projets sera assurée par l'ambassade de France, le ministère congolais de la jeunesse et des sports, de la formation qualifiante et de l'emploi, l'Office Français de

l'Immigration et de l'Intégration avec l'appui de France Volontaires sur la base des critères suivants (non priorisés) :

- Partenariat et contenu de la mission proposée
- Nombre de volontaires mobilisés (les projets incluant l'accueil des volontaires par binômes)
- Expérience dans la mobilisation et l'accompagnement de volontaires en service civique
- Calendrier de déploiement proposé

**Contacts FV :** [mamadou.ndour.camara@france-volontaires.org](mailto:mamadou.ndour.camara@france-volontaires.org) et [corentin.cariou@france-volontaires.org](mailto:corentin.cariou@france-volontaires.org)

### Cadre des missions :

Dans le cadre de ce projet, les organismes intéressés sont invités à proposer un ou plusieurs projets de mission. Ces missions devront s'inscrire dans le cadre de leurs partenariats avec des acteurs de la société civile congolaise. Le projet permet de co-financer 10 missions d'une durée 8 mois maximum.

Les thématiques d'intervention sont ouvertes afin de favoriser une diversité des missions et une richesse des contributions.

Les volontaires seront sélectionnés par les organismes lauréats et leurs partenaires avec l'appui de France Volontaires. Pour assurer une meilleure insertion et la réussite des missions, une formation pré-départ et un stage de relecture de l'expérience seront organisés par France Volontaires au Congo.

Le déploiement des missions est prévu le troisième trimestre de 2025.

### Financements :

Le programme permet de compléter le financement de l'Agence du Service Civique sur la base des coûts suivants :

| Coûts directs des missions de service civique    | Unité/ Mode de justification | Coût unitaire | Quantité | Total         |
|--|------------------------------|---------------|----------|---------------|
| Complémentaire santé + assurance rapatriement    | Forfait mensuel              | 50 €          | 8        | 400 €         |
| Logement<br>(En chambre individuelle)            | Forfait mensuel              | 600 €         | 8        | 4800 €        |
| Transport international A/R + transfert régional | Billet A/R (au réel)         | 1550 €        | 1        | 1550 €        |
| <b>Total</b>                                     |                              |               |          | <b>6750 €</b> |

Le déplacement local et le forfait communication du volontaire sont pris en charge par la structure d'accueil

Une convention de mise en œuvre et de financement sera signée entre France Volontaires et l'organisme lauréat.

## **Engagements**

### **Engagements attendus des structures d'accueil :**

- Définir un projet de mission respectant les principes et le cadre réglementaire du Service Civique ;
- Participer à la sélection du volontaire ;
- Signer un contrat de volontariat d'engagement en service civique internationale avec le/les volontaires ;
- En lien avec France Volontaires, appuyer le volontaire dans les formalités administratives afin d'obtenir un visa auprès du service consulaire français dans le pays ;
- Identifier et réserver un logement équipé pour toute la durée de la mission du volontaire ;
- Réserver le transport international du volontaire ;
- Verser au volontaire une indemnité complémentaire de prestation de subsistance mensuelle de 114,85 € versée aux volontaires ;
- Mettre en place une avance de minimum 3 mois de ces indemnités complémentaires pour le volontaire le temps que le versement de l'indemnité prévue par l'Etat soit enclenché par l'Agence du Service Civique ;
- Accompagner le volontaire pour la partie administrative liée à la gestion de sa mission : ouverture de compte bancaire, souscription à une assurance responsabilité civile, complément assurance ;
- Assurer le tutorat du volontaire dans le respect du cadre réglementaire du Service Civique ;
- Mettre à disposition du volontaire les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission (bureau équipé et consommables) ;
- Communiquer avec France Volontaires et les partenaires du projet sur toutes les informations qui concerneraient le déroulement de la mission du/de la volontaire.

### **Engagements de France Volontaires :**

- Conventionner avec les organismes lauréats et assurer le versement des fonds ;
- Appuyer le processus de recrutement des volontaires ;
- Organiser une session de préparation au départ pour les volontaires congolais ;
- Organiser un point d'étape à mi-parcours avec les volontaires et les structures d'accueil ;
- Accompagner les volontaires dans leurs démarches de demande de visas ;
- Organiser une session de relecture de l'expérience de volontariat pour les volontaires congolais au retour ;
- Assurer la valorisation du projet au Congo et en France ;
- Animer et favoriser les échanges de pratiques, de capitalisation et d'évaluation.